

# Introduction :

Il faut savoir que le choix du régime de change revêt une grande importance. Il doit s'engager sur des règles de politique économique et être cohérent avec les politiques monétaire et budgétaire. Il met en cause la politique économique d'un pays, ses marges de manœuvre et son mode d'ajustement macroéconomique. Il implique, également, les partenaires du pays qui sont sensibles aux conséquences d'un régime de change sur leur compétitivité relative.

Quel est le régime de change actuel au Maroc ? et quels est son impact sur l'économie marocaine ?

## I. Notions générales sur le régime de change :

Un régime de change est l'ensemble des règles qui déterminent l'intervention des autorités monétaires sur le marché des changes, et donc le comportement du taux de change.

Il existe une très grande variété de régimes de change, qui se distribuent entre deux extrêmes : des régimes ultra fixe et le flottement pur.

- Les régimes ultra fixes : Ils comprennent

L'union monétaire : les membres de l'union monétaire abandonnent leur monnaie nationale pour adopter une monnaie unique.

Dollarisation : phénomène par lequel un pays abandonne sa monnaie nationale pour adopter une monnaie étrangère (mais pas forcément le [dollar US](#)).

Caisse d'émission : la création monétaire dépend strictement des réserves de change dans la monnaie de rattachement, et la politique monétaire n'a aucune autonomie. Ces régimes autorisent une double circulation monétaire.

- Dans un régime de change flexible, le taux de change d'une monnaie varie librement (flottement pur) sur le marché des changes au gré des offres et des demandes pour cette monnaie.

Entre ces deux extrêmes, on trouve des régimes intermédiaires, qui se distinguent selon les fluctuations que la banque centrale autorise autour de la parité de référence, et selon la fréquence des réalignements de cette parité.

## II. Le régime de change au Maroc :

## 1. Evolution historique du régime de change marocain :

Le Dirham marocain (DH) depuis sa création le 17 Octobre 1957 est resté accroché au FF par une parité fixe jusqu'en 1973.

A partir du 17 Mai 1973, et après avoir été rattaché au France français (FF) par un coefficient fixe le dirham a été rattaché à un panier de 9 devises dans lequel le franc français (FF) rentrait pour une part importante (38% EN 1973) et déclinante au profit du dollars US qui y pesait 15% en 1973 et 32% en 1980 alors que le franc français passait à un poids de 25%.

Systemes de cotation du dirham adoptés en 1973 et 1980 :

Monnaie s <sup>1</sup>	FF	\$ USA	PE	LI	LS	DM	FS	FB	FH
1973	38%	15%	15%	8%	8%	7%	4%	3%	2%
1980	25%	32%	15%	5%	8%	7%	2%	4%	2%

Source : la convertibilité monétaire cas du

dirham

Le système de cotation du dirham a été modifié à plusieurs reprises. Si en 1973, la modification portait sur le principe et la méthode, en 1980 et en 1985 ce sont les coefficients de pondération qui sont revus et en 1990, ce sont la composition du panier et les pondérations du panier qui sont modifiés ensembles.

Actuellement le DH est ancré à un panier de devises composé du dollar et de l'euro.

---

<sup>1</sup> FF : Franc Français, \$ USA : Dollar Américains PE : Peseta Espagnole, LI : Lire Italienne, LS : Livre Sterling, DM : Deutsch Mark, FB : Franc Belge, FS : Franc suisse, FH : Florin Hollandais.

## **2. Le régime de change actuel au Maroc :**

Le régime de change adopté par le Maroc est un régime intermédiaire.

Le système de cotation se fait sur la base d'un panier définissant le Dirham. En effet, le régime de change, ou la détermination de la valeur externe du Dirham, repose sur le mécanisme d'un panier composé des principales devises internationales dont les coefficients de pondération sont déterminés en principe par la répartition géographique des échanges extérieurs du Maroc. L'objectif de ce rattachement pluri monétaire est de minimiser l'incidence des changements de parité de ces monnaies, puisqu'elles enregistrent des fluctuations dans des sens différents.

Le panier de devises est composé de l'euro et du dollar. L'intégration croissante du Maroc à l'Union européenne, a poussé la banque centrale à ajuster en avril 2001 la composition du panier de référence en faveur de l'euro. Un dirham courant est égal à l'inverse du cours de référence de l'euro multiplié par 80%, plus l'inverse du cours de référence du dollar multiplié par 20%. Cette addition est multipliée par le résultat du rapport entre le cours de l'euro sur celui du dollar. Cette opération donne lieu à la valeur d'un dirham courant et son équivalent en dollar.

### ***- Formule de cotation :***

$$1 \text{ DH} = \left[ \left( \frac{1}{\text{cours de référence \$}} \right) \times 20\% + \left( \frac{1}{\text{cours de référence euro}} \right) \times 80\% \right] \times \text{cours euro/\$} =$$

Valeur en \$

Cet ancrage tient compte du poids commercial de chacun des partenaires

Dans le jargon des marchés de change internationaux, ce régime est appelé Fixed ou Basket peg. Seuls neuf pays, dont le Maroc, l'adoptent encore.

La méthode de cotation actuelle est en vigueur depuis le 25 avril 2001. Sa mise en place a coïncidé avec la dévaluation du dirham, en diminuant sa valeur de 5%. Le dollar valait alors 0,8967 euro. L'objectif des autorités monétaires était de réduire la fluctuation du dirham vis-à-vis de la monnaie de son premier partenaire commercial, à savoir l'Union européenne. Ce régime a réussi à maintenir la stabilité du taux de change nominal du dirham. Il lui a même permis de renforcer sa position face aux devises qui composent son panier d'ancrage. Au

moment où la parité dirham/euro est restée globalement stable, la monnaie nationale s'est fortement appréciée face au dollar.

En chiffres, la valeur de l'euro par rapport au dirham a crû de 9,2% seulement entre 2001 et 2007. Alors que celle du dollar par rapport au dirham s'est dépréciée de 28,25% durant la même période. Quant à la parité euro/dollar, elle a progressé de 52,2% sur sept ans. Le fort ancrage du dirham à l'euro a renforcé sa position par rapport à des devises dites majors telles que la livre sterling, le yen japonais ou le franc suisse.

### **3. Impact du régime de change sur l'économie marocaine :**

Ce rattachement du dirham au dollar et l'euro a renforcé la capacité de l'économie marocaine à attirer des investissements directs en provenance de l'Union européenne. Le Maroc entrera alors plus fortement en concurrence avec des états voisins de l'Union, notamment avec les pays de l'Est

Le MAROC a réussi également à intégrer les marchés internationaux grâce à la flexibilité du régime de change dans une période d'un grand changement. Le Basket Peg est également un instrument utilisé pour absorber les différents chocs.

Il procure la confiance dans la monnaie nationale, nécessaire pour stimuler l'épargne et contrecarrer la spéculation.

Le régime des changes actuel a vocation à assurer une certaine stabilité du dirham vis-à-vis de ses principaux partenaires, compte tenu de la balance des paiements. Cette même stabilité a fortement contribué à l'amélioration du climat de confiance des investisseurs étrangers. Sur cet aspect on peut dire que la politique de change menée jusqu'à aujourd'hui a été fructueuse.

Faute de gains de productivité, l'appréciation réelle du dirham a ralenti la croissance des exportations. Elle a ponctionné une part de la compétitivité de nos exportateurs. Cela est dû à l'appréciation de notre devise par rapport à celles de nos concurrents directs, notamment la Tunisie et l'Egypte

Au Maroc, une politique de taux de change flexible a pu jouer un rôle important en renforçant la compétitivité et en stimulant la croissance. Elle a permis aussi de prendre en compte les pressions de la concurrence supplémentaires résultant de la libéralisation commerciale.

## **Conclusion :**

Le régime de change fixant le dirham à un panier de devises a joué un rôle important dans le maintien de la stabilité macroéconomique en permettant l'ancrage des anticipations d'inflation. Cependant, dans le cadre de l'ouverture accrue de l'économie marocaine et de sa transformation structurelle, un taux de change flexible offrirait des marges de manœuvre supplémentaires à la gestion macroéconomique.

## Références bibliographiques :

- BENJELLOUN Ouafae « La convertibilité monétaire cas du Maroc », imprimerie Najah El Jadida, Edition 1994.
- Jamal Bouoiyour, Velayoudom Marimoutou « taux de change réel d'équilibre et politique de change au Maroc : une approche non paramétrique », 11 juin 2003.

## Wébographie :

[www.leconomiste.com](http://www.leconomiste.com)